

[Text]

Senator Denis: In the meantime we should see if there is an opposition member of this committee who is busy in another committee. Maybe this is only a fake. I do not know. I believe what Senator Grosart said, but if there are two opposition members belonging to this committee who are not busy in other committees, there is no use stopping and waiting for their arrival.

Secondly, we should find out who is really responsible for having two or three committee meetings at the same time while opposition members, or even government members, are busy in other committees. As you know, and as you have read in your newspapers, there are certain zealous newspapermen who are checking our attendances, and who publish the number of times we do not attend committees. I therefore think there should be some kind of inquiry into the matter as to who decided to have two or three committees sitting at the same time, because Senator Grosart is going to talk about this, you know, Mr. Chairman, and use it as an argument in the Senate. It would be a good thing for us, or the committee, or the Chairman, or someone, to find out if the members of the opposition who belong to this committee are busy in other committees at the same time.

Senator Smith (Queens-Shelburne): Mr. Chairman, I would like to be able to make a short statement on this point of order—I suppose it is a point of order.

I have just looked round here, and I see that there are eight members of the committee present, which is not bad for those who usually support the government in the Senate, on a day when there are two other committees sitting. I know that at least one other member of the committee presented himself, and when he saw there was a surplus number, in addition to those required to make a quorum, he chose to go to one of the other committees that are sitting this morning. It is by their choice, not ours, if they are not here. There must be a number of members of the opposition who are members of this committee, and if they choose not to be interested in this particular bill, I suggest that the least I would find acceptable would be a compromise on the suggestion that Senator Bourget has so kindly made in their interests. I suggest that we hear the rest of this impromptu statement, which will summarize what the intentions of the bill are, and allow the opportunity for those of us who are present to ask questions.

Someone suggested to me earlier this morning that I make an amendment which the Law Clerk has suggested would be appropriate, in order to remedy a deficiency in the bill. Having done that, perhaps we can leave the bill open and neither pass it nor recommend to the Senate that we pass it with this or any other amendment, in order to give the opposition members a chance to attend a meeting of this committee when we next have the opportunity to have one. In this way we will not waste all the equipment we have here today, and we will not waste

[Traduction]

Le sénateur Denis: Dans l'intervalle, nous pourrions voir s'il n'y a pas un membre de l'opposition qui fasse partie de ce comité et qui ne soit pas occupé dans un autre comité. Ce n'est peut-être qu'un malentendu. Je ne sais pas. Je crois à ce qu'a dit le sénateur Grosart, mais s'il y a deux membres de l'opposition qui appartiennent à ce comité et qui ne sont pas occupés par d'autres comités, il est inutile d'arrêter et d'attendre qu'ils arrivent.

Deuxièmement, nous devrions chercher qui est véritablement responsable de cette simultanéité de trois séances de comités, alors que les membres de l'opposition, ou même les membres du gouvernement, sont occupés dans d'autres comités. Comme vous le savez, et comme vous avez pu le lire dans la presse, certains journalistes zélés vérifient nos présences et indiquent dans leurs articles le nombre de fois où nous assistons à des comités. Je crois donc que nous devrions essayer de savoir qui a permis que deux ou trois comités siègent en même temps, parce que vous savez, monsieur le président, que le sénateur Grosart a l'intention d'aborder ce sujet et d'en faire son cheval de bataille au Sénat. Il serait bon que quelqu'un d'entre nous, le Comité, le président ou quelqu'un d'autre essaie d'apprendre si des membres de l'opposition qui font partie de notre Comité doivent aussi siéger au sein d'autres Comités.

Le sénateur Smith (Queens-Shelburne): Monsieur le président, j'aimerais qu'on me permette de faire une brève déclaration au sujet de cette question de procédure—car je crois qu'il s'agit bien d'une question de procédure.

J'ai jeté un simple coup d'œil sur notre assemblée et je constate que huit membres du Comité sont présents, ce qui n'est pas si mal de la part des sénateurs étant donné qu'aujourd'hui, deux autres comités tiennent une séance. Je sais qu'au moins un des autres membres du Comité s'est présenté et que lorsqu'il a constaté qu'il y avait plus de gens que le nombre minimal permis, c'est-à-dire qu'il y en avait plus que le nombre requis pour qu'il y ait quorum, il a décidé d'assister à la séance d'un des autres Comités qui siègent ce matin. C'est de leur propre initiative et non de la nôtre que ces sénateurs ne sont pas ici ce matin. Certains membres de notre Comité doivent être des membres de l'opposition et si pour une raison quelconque ils ne voient pas l'intérêt du projet de loi à l'étude, je crois que ce serait la moindre des choses que nous fassions un compromis à partir de la proposition que le sénateur Bourget a eu la gentillesse de faire dans leur intérêt. Je propose que nous entendions le reste de cette déclaration improvisée qui résumera les objectifs du projet de loi et permettra à ceux d'entre nous qui sont présents de poser des questions.

Quelqu'un m'a demandé, plus tôt au cours de la matinée, de proposer un amendement que le secrétaire légiste croit approprié et qui vise à combler une lacune du projet de loi. Lorsque cela sera fait, peut-être pourrions-nous laisser la question du projet de loi en suspens sans l'adopter et recommander au Sénat de ne pas l'adopter, ni avec cet amendement, ni avec d'autres amendements, afin de donner aux membres de l'opposition une chance d'assister à la réunion de notre Comité la prochaine fois qu'il nous sera possible de siéger. De cette